

## Réfection du parement extérieur et travaux de réaménagement à l'hôtel de ville de Brossard

**Brossard, le 25 août 2015** – Le conseil municipal de Brossard a adopté, à sa séance du 25 août, une résolution accordant un contrat à la firme de construction *Quadrax et associés* pour des travaux de réfection de l'hôtel de ville. Le projet représente un investissement total de 12,2 millions \$, taxes incluses, qui sera financé à même les surplus. Ce montant est inférieur de 2,2 millions \$ à celui de l'estimation de la Ville qui s'établissait à 14,4 millions \$. Le chantier, qui s'étalera sur une période de près de 16 mois, comprend notamment le remplacement du parement extérieur du bâtiment, l'aménagement d'une grande place publique et le réaménagement intérieur.



### Nature des travaux

Les travaux sont rendus nécessaires, entre autres, en raison d'une dégradation observée dans la brique qui recouvre l'édifice et qui entraîne un manque d'étanchéité du bâtiment. La brique en question éclate et se désagrège sous l'effet du gel et de l'humidité. Près de 5 millions \$ seront consacrés au remplacement complet de la maçonnerie, de la fenestration et de la toiture. La structure et l'esprit de l'œuvre architecturale seront conservés.

L'optimisation des aires de travail, afin de répondre aux besoins d'espace des différentes directions, et le remplacement des systèmes mécaniques (climatisation, chauffage, protection incendie, etc.), dont la durée de vie est atteinte, sont quelques-unes des interventions qui seront aussi effectuées dans la cadre de ce chantier. Tous les meubles actuels seront réutilisés et les améliorations intérieures seront de type standard.

Des composantes écoénergétiques (éclairage DEL, climatisation et fenestration haute performance, toiture végétalisée, etc.) sont des éléments qui ont été intégrés au projet et qui diminueront considérablement la consommation d'énergie.

La construction d'une place publique, en façade du boulevard de Rome, confèrera à ce lieu un caractère rassembleur et festif pour la tenue d'événements. En outre, les entrées principales ont été conçues afin de favoriser les déplacements actifs (piétons, vélos, etc.) et l'accès pour les personnes à mobilité réduite. L'intégration de végétaux et de surfaces gazonnées contribuera non seulement à embellir les lieux, mais aussi à diminuer l'effet des îlots de chaleur.

### **Maintien des services aux citoyens**

Il est à noter que certains groupes d'employés seront relocalisés temporairement dans un autre édifice afin de permettre la réalisation des travaux. Cependant, *Services Brossard* n'est aucunement visé par ces travaux et demeure en place tout au long de l'avancement du projet, dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville. Le personnel continuera d'assurer de façon habituelle tous les services auprès des citoyens. Il en est de même pour la Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage. Le comptoir de l'urbanisme sera, quant à lui, relocalisé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard | 450 923-6311